

Trudeau fait l'objet d'une enquête « sans précédent » sur l'utilisation de pouvoirs d'urgence contre des manifestants pour la défense des libertés civiles



[Source : anguillesousroche.com]

Un comité va se pencher sur ce comportement inquiétant.

Lundi, un comité mixte du Parlement canadien a officiellement lancé une enquête sur les actions du gouvernement Trudeau contre les manifestants des libertés civiles du Convoi de la liberté.

[Voir aussi notamment :

Canada : la loi des mesures d'urgence utilisée pour réprimer le mouvement de la liberté et geler le compte en banque des manifestants, avant même qu'elle soit votée

et

Inversion accusatoire de Trudeau envers le mouvement de la liberté – Appel unifié avec les Premières Nations pour rétablir l'ordre constitutionnel canadien]

L'enquête « *sans précédent* » examinera les allégations selon lesquelles le gouvernement Trudeau a violé les droits des manifestants en vertu de la Charte lorsqu'il les a arrêtés et détenus sans accusation, ainsi que les mesures extrêmes de gel des comptes bancaires des manifestants.

« *Les responsabilités de ce comité sont très, très sérieuses. Nous le reconnaissons tous* », a déclaré le député conservateur Glen Motz – tel que rapporté par *Blacklocks*.

Le comité est composé de plusieurs personnes nommées par le Parti libéral et le Parti conservateur, ainsi que d'une personne choisie par les néo-démocrates.

Le premier ministre Justin Trudeau s'est déjà exprimé publiquement sur la question. Dans son témoignage, Trudeau a nié tout acte répréhensible de la part de son gouvernement et a insisté sur le fait que toutes les décisions

ont été prises conformément à la loi. Il a également défendu sa décision de déployer des forces de police contre les manifestants, arguant que cela était nécessaire pour maintenir l'ordre public.

Les partis d'opposition ont critiqué la réponse de M. Trudeau aux manifestations et l'ont accusé d'avoir utilisé une force excessive contre des manifestants pacifiques.

Une grande partie de l'enquête portera sur la tentative de justification de Trudeau pour invoquer la Loi sur les urgences.

La Loi sur les situations d'urgence est un texte de loi adopté en 1988. Elle donne au gouvernement fédéral des pouvoirs d'urgence en temps de crise. Cela peut inclure des choses comme le gel des comptes bancaires, le déploiement de la police nationale et d'autres mesures.

Trudeau a invoqué la Loi sur les urgences pour se donner ces pouvoirs sans précédent. La GRC a été déployée pour déloger les manifestants, et certains comptes bancaires ont été gelés sans ordonnance du tribunal.

L'utilisation par Trudeau de la Loi sur l'état d'urgence dans cette affaire a fait l'objet de nombreuses critiques. Nombreux sont ceux qui estiment qu'il s'agit d'un abus de pouvoir et que cette loi ne devrait être utilisée qu'en cas d'urgence véritable, et non pour empêcher la parole.

Dans un autre comité distinct, la chef nationale de l'Assemblée des Premières Nations, RoseAnne Archibald, a averti les députés que la décision sans précédent d'invoquer la Loi sur les mesures d'urgence avait eu des conséquences à large spectre.

« Le ministre Marc Miller m'a appelé, je crois, la veille. Cela faisait plusieurs jours qu'il était question d'invoquer cette loi. La veille, il m'a appelé pour me dire que cela allait se produire », a déclaré M. Archibald.

« Je suis inquiet et j'ai immédiatement fait part de cette inquiétude au ministre Miller lorsqu'il m'a appelé, en lui disant que je m'inquiétais des implications à long terme de cette mesure. »

En tant qu'ancien activiste ayant participé à de nombreuses manifestations, M. Archibald comprend la menace qui pèse sur la liberté d'expression.

« Ce qui m'inquiète, c'est que la loi est un outil et que l'outil lui-même peut en fait nommer et étiqueter les gens », a déclaré M. Archibald.

« Les implications de la loi sur les urgences sont très vastes et c'est pourquoi je me tiens devant vous. Je suis moi-même un ancien activiste, et j'ai été impliqué dans des actions civiles et des accusations. »

Source : Reclaim The Net – Traduit par Anguille sous roche